Docusign Envelope ID: 626DD976-6A52-460A-B6FE-E82933B398C7

ROADIS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2 687 000 Euros
Siège social : Rue du Fuyant
42153 RIORGES

R.C.S. : 513 193 136 RCS ROANNE
SIRET : 513 193 136 000 19

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 AOUT 2025

I - Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 28 février 2025

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Dividendes : 2 969 135,00 Euros
* Autres réserves : 500 168,81 Euros

3 469 303,81 Euros

Le dividende global de 2 969 135,00 Euros, soit 11,05 Euros environ par action, est éligible, soit - au prélèvement forfaire unique (PFU) - soit - sur option globale pour le barème progression - à l'abattement édicté par l'article 158-3 2° à 4° du Code Général des Impôts, à concurrence d'une somme de 44,20 Euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire à la source (PFNL), édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit la somme de 2 969 090,80 Euros n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvements.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé à des distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	**DIVIDENDE PAR ACTION**	**REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicté par l'article 158-3 3 2° du CGI** *(personnes physiques)*	**REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicté par l'article 158-3 du CGI** *(personnes morales)*
28/02/2022	9,80 €	9,80 € (soit une somme globale de 39,20 €)	9,80 € (soit une somme globale de 2 633 220,80 €)
28/02/2023	10,40 €	10,10 € (soit une somme globale de 41,60 €)	10,40 € (soit une somme globale de 2 274 163,44 €)
29/02/2024	10,40 €	10,40 € (soit un montant global de 40,32 €)	10,40 € (soit un montant global de 2 707 907,75 €)

Docusign Envelope ID: 626DD976-6A52-460A-B6FE-E82933B398C7

II – Résolution sur l'affectation du résultat votée lors de l'Assemblée Générale du 28 Aout 2025

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Dividendes :	2 969 135,00 Euros
* Autres réserves :	500 168,81 Euros
	3 469 303,81 Euros

Le dividende global de 2 969 135,00 Euros, soit 11,05 Euros environ par action, est éligible, soit - au prélèvement forfaire unique (PFU) - soit - sur option globale pour le barème progression - à l'abattement édicté par l'article 158-3 2° à 4° du Code Général des Impôts, à concurrence d'une somme de 44,20 Euros, et est soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire à la source (PFNL), édicté par l'article 117 Quater du même code. Le solde, soit la somme de 2 969 090,80 Euros n'est pas éligible auxdits abattements et prélèvements.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé à des distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	**DIVIDENDE PAR ACTION**	**REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicté par l'article 158-3 3 2° du CGI** *(personnes physiques)*	**REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT édicté par l'article 158-3 du CGI** *(personnes morales)*
28/02/2022	9,80 €	9,80 € (soit une somme globale de 39,20 €)	9,80 € (soit une somme globale de 2 633 220,80 €)
28/02/2023	10,40 €	10,10 € (soit une somme globale de 41,60 €)	10,40 € (soit une somme globale de 2 274 163,44 €)
29/02/2024	10,40 €	10,40 € (soit un montant global de 40,32 €)	10,40 € (soit un montant global de 2 707 907,75 €)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT

DocuSigned by:
0BD6C79305E8475...

Docusign Envelope ID: 626DD976-6A52-460A-B6FE-E82933B398C7

DocuSigned by:
0BD6C79305E8475...

BILAN - ACTIF

DGFiP **N° 2050 2025**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ROADIS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : rue du Fuyant 42153 RIORGES — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 1 3 1 9 3 1 3 6 0 0 0 1 9 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 28/02/2025

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
		Frais de développement *	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	51 176	AG 48 958	2 218
		Fonds commercial (1)	AH	1 082 347	AI	1 082 347
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP	958 630	AQ 910 762	47 868
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 720 441	AS 4 436 754	283 687
		Autres immobilisations corporelles	AT	6 241 621	AU 5 863 403	378 217
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU	7 622	CV	7 622
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD	1 410 058	BE	1 410 058
		Prêts	BF	7 883	BG	7 883
		Autres immobilisations financières*	BH	186 919	BI	186 919
		TOTAL (II)	BJ	14 666 701	BK 11 259 878	3 406 822
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	33 717	BM	33 717
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT	10 714 056	BU 328 401	10 385 655
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	226 565	BY 1 153	225 412
		Autres créances (3)	BZ	9 473 993	CA	9 473 993
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	4 162 139	CG	4 162 139
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	573 318	CI	573 318
		TOTAL (III)	CJ	25 183 792	CK 329 554	24 854 238
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	39 850 493	1A 11 589 433	28 261 060

Renvois : (1) Dont droit au bail : 225 000 — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 1 200 — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 626DD976-6A52-460A-B6FE-E82933B398C7

BILAN PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ROADIS — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 687 000)	DA	2 687 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	268 700
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	6 466 684
	Report à nouveau	DH	10 447
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	3 469 303
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	12 902 136
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	172 916
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	172 916
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	25 970
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 275 152
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9 705 706
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 842 329
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	336 848
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	15 186 008
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	28 261 060

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	13 509 096
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	25 970

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 626DD976-6A52-460A-B6FE-E82933B398C7

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ROADIS — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	108 655 176	FB		FC	108 655 176
	Production vendue biens *	FD	9 225 435	FE		FF	9 225 435
	Production vendue services *	FG	2 792 800	FH		FI	2 792 800
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	120 673 412	FK		FL	120 673 412
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	12 723
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	552 055
	Autres produits (1) (11)					FQ	166 170
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	121 404 361
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	94 638 088
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(127 095)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	364 919
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	7 242
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	7 910 911
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 365 459
	Salaires et traitements*					FY	8 965 382
	Charges sociales (10)					FZ	2 399 279
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements (14)					GA	335 366
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	329 554
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	3 836
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	116 192 945
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	5 211 416
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	220 386
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	11 194
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	639
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	232 219
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	61 581
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	61 581
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	170 638
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	5 382 055

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 626DD976-6A52-460A-B6FE-E82933B398C7

du Code général des impôts)

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise: SAS ROADIS — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	202 906
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 604
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	204 510
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	50 703
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	200
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	50 903
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	153 607
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	1 131 419
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	934 940
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	121 841 092
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	118 371 789
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	3 469 303

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	212 791
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	450 775
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	97 424
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) **A5**		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	2 869
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives **A6**		obligatoires **A9**
	Dont cotisations facultatives Madelin **A7**		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1–2°, al.3)	HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Différences de réglements	44 507	57 401
Pénalités	90	58 662
Cessions d'immobilisations		1 605
Régularisation tiers	6 307	53 334
Ristournes antérieurs		33 509

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Docusign Envelope ID: 626DD976-6A52-460A-B6FE-E82933B398C7

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS ROADIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2025, dont le total est de 28 261 061 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 469 304 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2024 au 28/02/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 30/05/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 28/02/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 4 ans
* Agencements des constructions : 10 à 15 ans
* Installations techniques : 4 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 4 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
* Matériel de transport : 5 ans
* Matériel de bureau : 3 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 à 5 ans
* Mobilier : 7 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Changement de réglementation

Le règlement ANC N° 2024-02, relatif au traitement comptable des certificats d'économie d'énergie (CEE), est applicable de manière obligatoire pour les exercices en cours au 24 décembre 2024. Les dispositions du présent règlement s'appliquent de manière rétrospective à toutes les incitations financières reçues en échange de la cession des dossiers permettant d'obtenir des CEE.

Conformément à ce nouveau règlement, les incitations financières reçues sont donc comptabilisées immédiatement en résultat d'exploitation à la date de l'opération. Celles comptabilisées au bilan à l'ouverture de l'exercice 2024, en tant que subvention, ont été reclassées en « Report à nouveau » sans impacter le résultat de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	772 347	310 000		1 082 347
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	55 597	580	5 000	51 177
Immobilisations incorporelles	**827 944**	**310 580**	**5 000**	**1 133 524**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	958 630			958 630
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 660 167	60 274		4 720 441
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 711 756	31 398		5 743 154
- Matériel de transport	74 485			74 485
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	422 881	1 103		423 983
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**11 827 919**	**92 775**		**11 920 693**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 622			7 622
- Autres titres immobilisés	1 410 259		200	1 410 059
- Prêts et autres immobilisations financières	186 304	10 115	1 617	194 803
Immobilisations financières	**1 604 185**	**10 115**	**1 817**	**1 612 484**
ACTIF IMMOBILISE	**14 260 048**	**413 470**	**6 817**	**14 666 701**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	28/02/2025
Éléments achetés	315 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	542 347
Total	**857 347**

Notes sur le bilan

Suite à la transposition de la directive comptable unique, une présomption de durée d'utilisation non limitée du fonds commercial est introduite dans le P.C.G. En compensation de cette présomption permettant de ne pas amortir, un test annuel systématique de dépréciation du fonds commercial est imposé.
La mise en œuvre de ces nouvelles règles sur le traitement des fonds commerciaux n'a pas eu d'incidence sur les comptes annuels.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

La mise en œuvre du test de dépréciation de nos fonds commerciaux n'a pas conduit à constater de dépréciation au titre de cet exercice

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL DES LAGONS 42153 RIORGES	7 622	255 497	100,00	192 556
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	7 622	7 622	16 474	99 092	153 048
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	48 306	653		48 959
Immobilisations incorporelles	**48 306**	**653**		**48 959**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	873 797	36 965		910 762
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 303 934	132 820		4 436 754
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 233 946	148 251		5 382 196
- Matériel de transport	66 377	6 250		72 627
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	398 153	10 428		408 581
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**10 876 206**	**334 714**		**11 210 920**
ACTIF IMMOBILISE	**10 924 512**	**335 367**		**11 259 879**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 468 681 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	7 883	1 200	6 683
Autres	186 920		186 920
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	226 566	226 566	
Autres	9 473 994	9 473 994	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	573 319	573 319	
Total	**10 468 681**	**10 275 078**	**193 603**
Prêts accordés en cours d'exercice	2 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice	1 617		

Produits à recevoir

	Montant
Clts facture a etablir	102 053
Ristournes socara a recev	373 418
Frs achat avoirs n parven	12 871
Prestations à recevoir	175 379
Intérêts créances groupe	59 743
Total	**723 463**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 687 000,00 euros décomposé en 268 700 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	268 700	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	268 700	10,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	172 916				172 916
Total	**172 916**				**172 916**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Provision litige Galec : 172 916 €

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 15 186 008 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	25 971	25 971		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 275 153	298 795	976 358	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 705 707	9 005 153		700 554
Dettes fiscales et sociales	3 842 329	3 842 329		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	336 849	336 849		
Produits constatés d'avance				
Total	**15 186 008**	**13 509 096**	**976 358**	**700 554**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	71 740			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Eau a payer	4 434
Edf gdf a payer	521 495
Achats a payer	15 268
Achats non livres socara	397 999
Redevance centrale payer	405 167
Taxe poissons a payer	4 228
Taxe parafiscale a payer	169
Sous traitance a payer	27 333
Sous-traitance inform.	15 517
Location materiel a payer	138
Charges locatives a payer	68 538
Ch.locatives a payer	12
Entret.reparat.a payer	195 600
Maintenance a payer	4 724
Assurances a payer	11 180
Frais etudes a payer	274 280
Documentation à payer	60
Honoraires a payer	33 526
Publicite a payer	179 107
Affranchissements a payer	1 205
Telephone/telecopie a pay	17 351
Telex a payer	545
Cotisat.div.a payer	81 546
Cotis.galec a payer	16 637
Droits d auteurs a payer	3 802
Int banc courus a payer	25 971
Interets courus s/partic.	41 460
Dettes prov p/cong paye	564 686
Salaires a payer	209 802
Participation a payer	700 855
Interessement a payer	474 853
Autes c. sociales a payer	86 113
Partic. constr. a payer	45 765
Taxe apprentissage a payer	29 477
Contrib.solidarite a payer	189 900
Taxe additionnelle a payer	406 408
Charges s/conges payes	169 406
Charges s/primes de bilan	88 941
Cet a payer	307 877
Taxe vehicule ste a payer	479
Aut. taxes a payer	17 152
Taxe publicite a payer	7 439
Total	**5 646 446**

Autres informations

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Achats marchandises d avance	105 425		
Sous traitance d avance	1 303		
Loyer d avance	336 018		
Location d avance	115		
Charges locatives	2 127		
Maintenance d avance	57 263		
Assurance d avance	29 001		
Documentation	176		
Honoraires d avance	5 657		
Affranchissement d avance	694		
Cotisations avance	9 835		
Medecine travail avance	25 705		
Total	**573 319**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	9 225 436		9 225 436
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	108 655 176		108 655 176
Produits des activités annexes	2 792 800		2 792 800
TOTAL	**120 673 412**		**120 673 412**

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 212 791 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Différences de réglements	44 507	57 401
Pénalités	90	58 662
Cessions d'immobilisations		1 605
Régularisation tiers	6 307	53 334
Ristournes antérieurs		33 509
TOTAL	**50 904**	**204 511**

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	**3 469 304**
+ Impôts sur les bénéfices	934 940
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	**4 404 244**
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	**4 404 244**

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	5 382 055	1 171 934	4 210 121
+ Résultat exceptionnel	153 607	38 458	115 149
- Participations des salariés	1 131 419	275 452	855 967
Résultat comptable	**4 404 244**	**934 940**	**3 469 304**
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 208 564 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	834 256
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**834 256**
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	**208 564**
Base = (A - B - C - D) Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2019, la société SAS ROADIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS MATEVA.

Les dispositions de l'intégration résultant de la convention qui prévoit notamment :
- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :
- Charges de l'exercice : 934 940 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 317 personnes dont 3 apprentis et 21 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	19	
Agents de maîtrise et techniciens	12	
Employés	286	
Ouvriers		
Total	**317**	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : MATEVA

Forme : SAS
SIREN : 847515640

Au capital de : 20 000 euros

Adresse du siège social :
Rue du Fuyant
42153 Riorges

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	*15 802 569*
Avals et cautions	15 802 569
Engagements en matière de pensions	358 130
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	**16 160 699**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 358 130 euros
Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 3 %
- Taux de croissance des salaires : 2.50%
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018-2020 Données def
- Taux de charges sociales : 35 %

La méthode retenue par la société est la méthode "ANC 2021".

ROADIS
SAS au capital de 2 687 000 €uros

Rue du Fuyant
42153 RIORGES

513 193 136 RCS ROANNE

SAS ROADIS

Rapports du Commissaire aux Comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 février 2025

Ce document contient 27 pages

Membre de JPA INTERNATIONAL

www.orial.fr

Orial
Siège social
12 et 15 quai du Commerce
CP 50203
69336 Lyon cedex 09
Tél. +33 (0)4 78 43 45 55

Orial
167 rue Charles Germain
69400 Villefranche-sur-Saône
Tél. +33 (0)4 74 68 37 43

Orial Paris
11 bis passage Doisy
75017 Paris
Tél. +33 (0)1 79 97 80 40

Orial Provence
18 route d'Orange
84600 Valréas
Tél. +33 (0)4 90 35 05 97

S.A.S. au capital de 3 762 911 € - RCS Lyon 444 674 816 | Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables ainsi qu'à la CRCC des régions Lyon-Riom et Paris.
Membre du groupe Orial inscrit à l'Ordre des Experts Comptables des régions : Auvergne Rhône-Alpes, Paris Île-de-France, Provence Alpes Côtes d'Azur ainsi qu'à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes des régions Lyon-Riom et Paris.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 28 février 2025

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ROADIS relatifs à l'exercice clos le 28 février 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, de l'ouverture de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Le cas échéant, en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 1ER aout 2025

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes

Signé numériquement par Nitro Software Belgium NV - Nitro Sign Premium pour le compte de Michaël BRION (mbrion@orial.fr)
Date : 01/08/2025 11:19:37
Signé avec le mot de passe à usage unique envoyé par email : 987326

M. BRION
Fondé de Pouvoirs

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 28/02/2025	Net 29/02/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	51 177	48 959	2 218	2 291
Fonds commercial (1)	1 082 347		1 082 347	772 347
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				5 000
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	958 630	910 762	47 868	84 834
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 720 441	4 436 754	283 687	356 233
Autres immobilisations corporelles	6 241 622	5 863 404	378 218	510 646
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	7 622		7 622	7 622
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 410 059		1 410 059	1 410 259
Prêts	7 883		7 883	7 500
Autres immobilisations financières	186 920		186 920	178 804
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**14 666 701**	**11 259 879**	**3 406 822**	**3 335 536**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	33 718		33 718	40 961
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	10 714 056	328 401	10 385 655	10 134 536
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	226 566	1 153	225 412	235 739
Autres créances	9 473 994		9 473 994	8 072 460
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 162 140		4 162 140	5 010 670
Charges constatées d'avance (3)	573 319		573 319	454 271
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**25 183 792**	**329 554**	**24 854 238**	**23 948 637**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**39 850 494**	**11 589 433**	**28 261 061**	**27 284 172**
(1) Dont droit au bail			*225 000*	
(2) Dont à moins d'un an (brut)			*1 200*	*1 200*
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Commissaire aux Comptes Orial

Bilan passif

	28/02/2025	29/02/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 687 000	2 687 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	268 700	268 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 466 685	6 016 685
Report à nouveau	10 448	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**3 469 304**	**3 157 948**
Subventions d'investissement		10 448
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**12 902 136**	**12 140 780**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	172 916	172 916
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**172 916**	**172 916**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	25 971	97 719
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 275 153	2 060 112
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 705 707	8 794 209
Dettes fiscales et sociales	3 842 329	3 657 157
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	336 849	361 279
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**15 186 008**	**14 970 476**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**28 261 061**	**27 284 172**
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 676 912	1 589 955
(1) Dont à moins d'un an (a)	13 509 096	13 380 521
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	25 971	25 967
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Commissaire aux Comptes Orial

Compte de résultat

	28/02/2025	29/02/2024
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	108 655 176	108 634 260
Production vendue (biens)	9 225 436	8 837 148
Production vendue (services)	2 792 800	2 561 691
Chiffre d'affaires net	**120 673 412**	**120 033 099**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	12 723	16 871
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	552 056	357 659
Autres produits	166 170	138 772
Total I	**121 404 362**	**120 546 400**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	94 638 089	95 170 403
Variations de stock	-127 095	-46 316
Achats de matières premières et autres approvisionnements	364 920	432 156
Variations de stock	7 243	8 785
Autres achats et charges externes (a)	7 910 911	6 991 201
Impôts, taxes et versements assimilés	1 365 459	1 552 991
Salaires et traitements	8 965 382	8 483 673
Charges sociales	2 399 279	2 301 518
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	335 367	455 021
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	329 554	454 631
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	3 837	2 838
Total II	**116 192 945**	**115 806 900**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**5 211 417**	**4 739 500**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	220 387	78 180
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	11 194	15 661
Autres intérêts et produits assimilés (3)	639	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**232 220**	**93 841**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	61 581	54 163
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**61 581**	**54 163**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**170 639**	**39 679**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**5 382 055**	**4 779 178**

Commissaire aux Comptes Orial

Compte de résultat (suite)

	28/02/2025	29/02/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	202 906	409 103
Sur opérations en capital	1 605	1 260
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		30 000
Total produits exceptionnels (VII)	**204 511**	**440 363**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	50 704	41 946
Sur opérations en capital	200	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		49 782
Total charges exceptionnelles (VIII)	**50 904**	**91 728**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**153 607**	**348 635**
Participation des salariés aux résultats (IX)	1 131 419	1 053 579
Impôts sur les bénéfices (X)	934 940	916 286
Total des produits (I+III+V+VII)	**121 841 093**	**121 080 604**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**118 371 789**	**117 922 656**
BENEFICE OU PERTE	**3 469 304**	**3 157 948**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	*212 791*	*73 043*
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS ROADIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2025, dont le total est de 28 261 061 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 469 304 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/03/2024 au 28/02/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 30/05/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 28/02/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 4 ans
* Agencements des constructions : 10 à 15 ans
* Installations techniques : 4 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 4 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
* Matériel de transport : 5 ans
* Matériel de bureau : 3 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 à 5 ans
* Mobilier : 7 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Commissaire aux Comptes Orial

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Commissaire aux Comptes Orial

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Changement de réglementation

Le règlement ANC N° 2024-02, relatif au traitement comptable des certificats d'économie d'énergie (CEE), est applicable de manière obligatoire pour les exercices en cours au 24 décembre 2024. Les dispositions du présent règlement s'appliquent de manière rétrospective à toutes les incitations financières reçues en échange de la cession des dossiers permettant d'obtenir des CEE.

Conformément à ce nouveau règlement, les incitations financières reçues sont donc comptabilisées immédiatement en résultat d'exploitation à la date de l'opération. Celles comptabilisées au bilan à l'ouverture de l'exercice 2024, en tant que subvention, ont été reclassées en « Report à nouveau » sans impacter le résultat de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	772 347	310 000		1 082 347
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	55 597	580	5 000	51 177
Immobilisations incorporelles	**827 944**	**310 580**	**5 000**	**1 133 524**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	958 630			958 630
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 660 167	60 274		4 720 441
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 711 756	31 398		5 743 154
- Matériel de transport	74 485			74 485
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	422 881	1 103		423 983
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**11 827 919**	**92 775**		**11 920 693**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 622			7 622
- Autres titres immobilisés	1 410 259		200	1 410 059
- Prêts et autres immobilisations financières	186 304	10 115	1 617	194 803
Immobilisations financières	**1 604 185**	**10 115**	**1 817**	**1 612 484**
ACTIF IMMOBILISE	**14 260 048**	**413 470**	**6 817**	**14 666 701**

Immobilisations incorporelles

Commissaire aux Comptes Orial

Fonds commercial

	28/02/2025
Éléments achetés	315 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	542 347
Total	**857 347**

Notes sur le bilan

Suite à la transposition de la directive comptable unique, une présomption de durée d'utilisation non limitée du fonds commercial est introduite dans le P.C.G. En compensation de cette présomption permettant de ne pas amortir, un test annuel systématique de dépréciation du fonds commercial est imposé.
La mise en œuvre de ces nouvelles règles sur le traitement des fonds commerciaux n'a pas eu d'incidence sur les comptes annuels.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

La mise en œuvre du test de dépréciation de nos fonds commerciaux n'a pas conduit à constater de dépréciation au titre de cet exercice

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
EURL DES LAGONS 42153 RIORGES	7 622	255 497	100,00	192 556
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	7 622	7 622	16 474	99 092	153 048
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	48 306	653		48 959
Immobilisations incorporelles	**48 306**	**653**		**48 959**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	873 797	36 965		910 762
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 303 934	132 820		4 436 754
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 233 946	148 251		5 382 196
- Matériel de transport	66 377	6 250		72 627
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	398 153	10 428		408 581
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**10 876 206**	**334 714**		**11 210 920**
ACTIF IMMOBILISE	**10 924 512**	**335 367**		**11 259 879**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 10 468 681 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	7 883	1 200	6 683
Autres	186 920		186 920
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	226 566	226 566	
Autres	9 473 994	9 473 994	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	573 319	573 319	
Total	**10 468 681**	**10 275 078**	**193 603**
Prêts accordés en cours d'exercice	2 000		
Prêts récupérés en cours d'exercice	1 617		

Produits à recevoir

	Montant
Clts facture a etablir	102 053
Ristournes socara a recev	373 418
Frs achat avoirs n parven	12 871
Prestations à recevoir	175 379
Intérêts créances groupe	59 743
Total	**723 463**

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 687 000,00 euros décomposé en 268 700 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	268 700	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	268 700	10,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	172 916				172 916
Total	**172 916**				**172 916**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Provision litige Galec : 172 916 €

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 15 186 008 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	25 971	25 971		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 275 153	298 795	976 358	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 705 707	9 005 153		700 554
Dettes fiscales et sociales	3 842 329	3 842 329		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	336 849	336 849		
Produits constatés d'avance				
Total	**15 186 008**	**13 509 096**	**976 358**	**700 554**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	71 740			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Eau a payer	4 434
Edf gdf a payer	521 495
Achats a payer	15 268
Achats non livres socara	397 999
Redevance centrale payer	405 167
Taxe poissons a payer	4 228
Taxe parafiscale a payer	169
Sous traitance a payer	27 333
Sous-traitance inform.	15 517
Location materiel a payer	138
Charges locatives a payer	68 538
Ch.locatives a payer	12
Entret.reparat.a payer	195 600
Maintenance a payer	4 724
Assurances a payer	11 180
Frais etudes a payer	274 280
Documentation à payer	60
Honoraires a payer	33 526
Publicite a payer	179 107
Affranchissements a payer	1 205
Telephone/telecopie a pay	17 351
Telex a payer	545
Cotisat.div.a payer	81 546
Cotis.galec a payer	16 637
Droits d auteurs a payer	3 802
Int banc courus a payer	25 971
Interets courus s/partic.	41 460
Dettes prov p/cong paye	564 686
Salaires a payer	209 802
Participation a payer	700 855
Interessement a payer	474 853
Autes c. sociales a payer	86 113
Partic. constr. a payer	45 765
Taxe apprentissage a payer	29 477
Contrib.solidarite a payer	189 900
Taxe additionnelle a payer	406 408
Charges s/conges payes	169 406
Charges s/primes de bilan	88 941
Cet a payer	307 877
Taxe vehicule ste a payer	479
Aut. taxes a payer	17 152
Taxe publicite a payer	7 439
Total	**5 646 446**

Autres informations

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Achats marchandises d avance	105 425		
Sous traitance d avance	1 303		
Loyer d avance	336 018		
Location d avance	115		
Charges locatives	2 127		
Maintenance d avance	57 263		
Assurance d avance	29 001		
Documentation	176		
Honoraires d avance	5 657		
Affranchissement d avance	694		
Cotisations avance	9 835		
Medecine travail avance	25 705		
Total	**573 319**		

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	9 225 436		9 225 436
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	108 655 176		108 655 176
Produits des activités annexes	2 792 800		2 792 800
TOTAL	**120 673 412**		**120 673 412**

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 212 791 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Différences de réglements	44 507	57 401
Pénalités	90	58 662
Cessions d'immobilisations		1 605
Régularisation tiers	6 307	53 334
Ristournes antérieurs		33 509
TOTAL	**50 904**	**204 511**

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	**3 469 304**
+ Impôts sur les bénéfices	934 940
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	**4 404 244**
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	**4 404 244**

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	5 382 055	1 171 934	4 210 121
+ Résultat exceptionnel	153 607	38 458	115 149
- Participations des salariés	1 131 419	275 452	855 967
Résultat comptable	**4 404 244**	**934 940**	**3 469 304**
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Commissaire aux Comptes Orial

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 208 564 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	834 256
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**834 256**
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	**208 564**
Base = (A - B - C - D) Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/02/2019, la société SAS ROADIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS MATEVA.

Les dispositions de l'intégration résultant de la convention qui prévoit notamment :
- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration,
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la société mère.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :
- Charges de l'exercice : 934 940 euros

Commissaire aux Comptes Orial

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 317 personnes dont 3 apprentis et 21 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	19	
Agents de maîtrise et techniciens	12	
Employés	286	
Ouvriers		
Total	**317**	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : MATEVA

Forme : SAS
SIREN : 847515640

Au capital de : 20 000 euros

Adresse du siège social :
Rue du Fuyant
42153 Riorges

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	*15 802 569*
Avals et cautions	15 802 569
Engagements en matière de pensions	358 130
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	**16 160 699**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 358 130 euros
Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Départ à l'initiative du salarié
- Taux d'actualisation : 3 %
- Taux de croissance des salaires : 2.50%
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018-2020 Données def
- Taux de charges sociales : 35 %

La méthode retenue par la société est la méthode "ANC 2021".

Commissaire aux Comptes Orial

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 28.02.2025

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission.
Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conformément aux dispositions statutaires de votre société, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Ces conventions sont présentées dans les tableaux I et II du présent rapport.

Le tableau n° I présente les avances et prêts.
Le tableau n° II présente les autres conventions.
Le tableau n° III présente les personnes concernées par ces conventions : Président, Gérant, Administrateur, Directeur Général, Représentant permanent d'une personne morale administrateur…

Fait à Lyon, le 1ER aout 2025

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes

Signé numériquement par Nitro Software Belgium NV - Nitro Sign Premium pour le compte de Michaël BRION (mbrion@orial.fr)
Date : 01/08/2025 11:19:39
Signé avec le mot de passe à usage unique envoyé par email : 987326

M. BRION
Fondé de Pouvoirs

TABLEAU I

AVANCES ET PRETS

Avances ou prêts		Montant au 28.02.2025 en €uros	Conditions	Date d'autorisation préalable	Produits (charges) comptabilisés en €uros
Consentis par	Reçus par				
Convention soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale					
			Néant		

TABLEAU II
CONVENTIONS AUTRES QUE PRETS ET AVANCES

Sociétés ou personnes concernées	Nature, objet, modalités des conventions	Date d'autorisation préalable	Montants produits (charges) en €uros
Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale			
MATEVA ROAD IMMO EURL LES LAGONS LES BOUTIQUES DE RIORGES	Avenant N°2 de la convention de trésorerie groupe précisant le taux de rémunération des sommes mises à dispositions des sociétés du groupe à 1.5%, avec prise d'effet rétroactive le 01.03.2024.	27/02/2025	-

TABLEAU III

PERSONNES CONCERNEES

	Henri TRARIEUX	Christophe PILON	Daniel BOSSUS	Christopher PAPILLON	Pascal RICORDEAU	Michel BUCHARD	Jean-Paul OGER	Matthieu BUCHARD	Dominique GUILLEMAUT
ROADIS	Président	Représentant SOCARA et TIGNIEUDIS	Représentant de BOURG D°	Représentant de ST CHAMOND D°	Représentant de CHATEAUGAY D°	Représentant de SODICLER	Représentant de AVERMES D°	Représentant de CLERDIS	Représentant de FERNEYDIS
MATEVA	Président								
ROAD IMMO	Président								
LES BOUTIQUES DES PORTES DE RIORGES	Gérant								
EURL LES LAGONS	Gérant								